

Echanges parcellaires

Baie de la Foret Fouesnant

Lesnevard Amont

Jeudi 28 février 2019



Contexte



- Dans le cadre du programme Algues Vertes piloté par le Bassin Versant de la Baie de La Foret Fouesnant, le BV de Lesnevard Amont a été retenu comme territoire d'action pour les échanges parcellaires pour l'année 2019.
- **Objectif de la démarche :** favoriser le regroupement du parcellaire des exploitations, favorable à la diminution du risque de transfert d'azote vers les cours d'eau.

Pourquoi faire des échanges de terre ?



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

- ✓ Agrandissement des exploitations souvent déstructurant
- ✓ Contexte économique incertain, coût des intrants et de l'énergie, coût de la main d'œuvre

→ **Optimisation et structuration du parcellaire, un réel enjeu pour :**

- **Réduire ses coûts de production**
- **Améliorer ses conditions de travail**
- **Choisir son système de production**
- **Agir pour l'environnement**



3



➤ Optimiser le temps de travail

❖ Pour l'élevage



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

- ✓ Augmenter le temps de pâturage → diminution du temps de présence des animaux dans les bâtiments → réduction du temps d'astreinte
- ✓ En rapprochant les parcelles du siège ou en les regroupant pour **limiter la fréquence et le temps de déplacements des animaux**
- ✓ **Surveillance facilitée des animaux**
- ✓ Organiser le pâturage pour valoriser les pâtures et pour plus **d'autonomie du troupeau**
 - ❖ mise en place de chemins
 - ❖ optimiser l'approvisionnement en eau



4


AGRICULTURES & TERRITOIRES
 CHAMBRES D'AGRICULTURE
 BRETAGNE

➤ Optimiser le temps de travail

❖ Pour les cultures

Réduire le temps de transport en rapprochant ses îlots

←

*5 ha de maïs situés à seulement 3 km
→ 20 heures perdues sur la route*



- ✓ **Plus de temps sur la route que dans les champs pour 10 ha de maïs situé à 10 km.**
 - 43 heures de temps liés à la culture
 - 67 heures de transports
- ✓ **Optimiser la taille et améliorer la forme des parcelles**
- ✓ **Accès et circulation facilités, limiter les traversées de bourg et les « gênes » occasionnées**

5


AGRICULTURES & TERRITOIRES
 CHAMBRES D'AGRICULTURE
 BRETAGNE

➤ Meilleure maîtrise des enjeux environnementaux

❖ Pour l'élevage

→ limiter les risques de « fuite » d'azote



- ✓ Diminuer la pression et le chargement au pâturage
- ✓ Meilleure valorisation des déjections animales sur l'ensemble du foncier exploité
- ✓ Meilleure couverture du sol par l'optimisation du pâturage

Déplacer haies et talus pour améliorer leur fonctionnalité

←

*→ Protéger les sols, les cultures, les animaux et l'eau par un maillage bocager cohérent
→ Faciliter l'entretien du bocage grâce à des haies homogènes*

6

➤ Meilleure maîtrise des enjeux environnementaux



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

❖ Pour les cultures

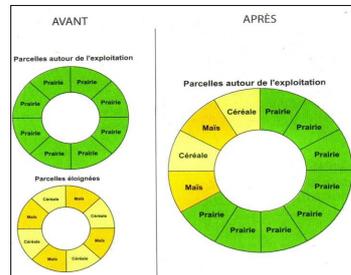
Rapprocher ses îlots des bâtiments pour faciliter les rotations, la fertilité des sols et la protection des cultures

- ➔ Des rotations plus longues et plus équilibrées
- ➔ Une meilleure surveillance des cultures pour optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires
- ➔ Meilleure valorisation des déjections

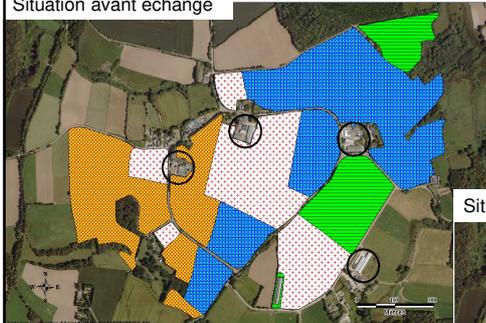


➔ Diminuer l'empreinte carbone des déplacements par les engins agricoles

➔ Positionner les cultures dans les parcelles de potentiels adaptés et pas, par défaut, dans les parcelles « éloignées »



Situation avant échange



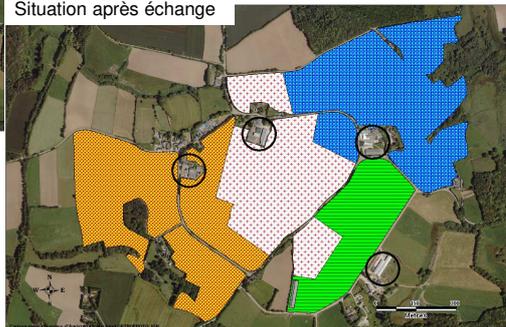
➔ Mieux vaut être 5 que 2..

les solutions sont plus nombreuses et les résultats plus intéressants



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Situation après échange



- 4 exploitations laitières
- 27 ha échangés
- Regroupement des parcelles
 - 8 îlots en moins

- Augmentation de 20 ha de la surface pâturable
- Création de 1200 mètres de linéaire bocager efficace

La Commission Départementale d'Aménagement Foncier



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

- Donne son avis sur l'intérêt des échanges amiables et **valide les dossiers d'échanges amiables** pour l'octroi des aides aux frais de notaire et géomètre
- Vérifie la prise en compte du bocage dans le cadre des projets d'échanges amiables



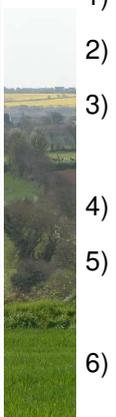
9

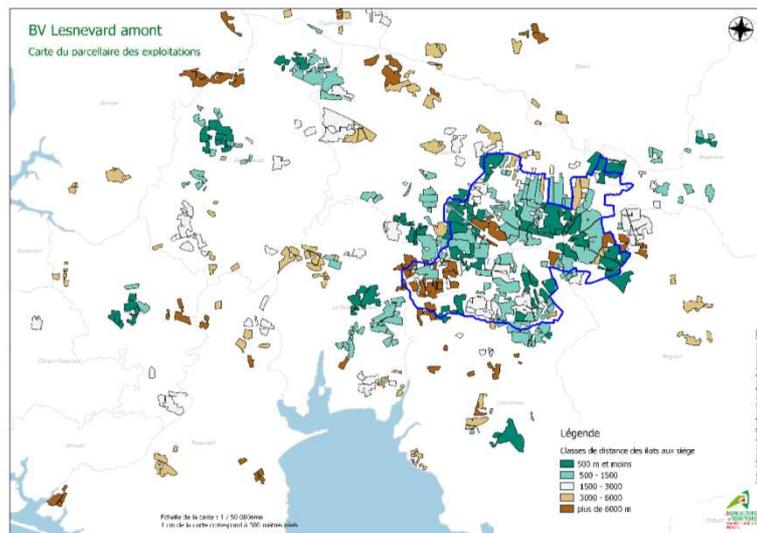
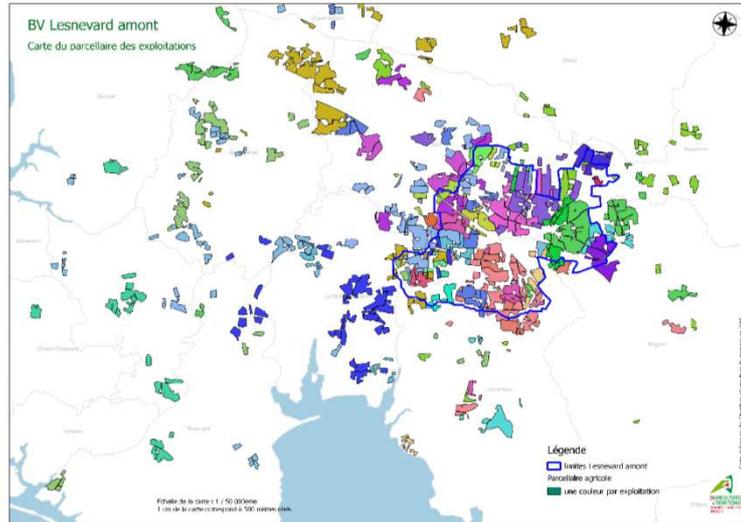
Accompagnement de la Chambre d'agriculture dans le cadre d'une démarche de réflexion aux échanges parcellaires



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

- 1) Élaboration de la carte des exploitations
- 2) Identification des attentes et des contraintes des exploitations
- 3) Etude du parcellaire des exploitations: Aide à la réflexion par accompagnement cartographique
- 4) Rencontres individuelles et travail en groupes
- 5) Montage du ou des dossiers pour présentation et agrément à la CDAF
- 6) Suivi administratif auprès du géomètre, notaire





Point d'avancement du volet foncier



- **Première information : lettre agricole N°1**
 - **Appels téléphoniques des 31 agriculteurs début décembre**
 - 6 agriculteurs intéressés mais pas disponible le 14/12
 - **Réunion collective le 14 décembre à Saint Yvi**
 - 11 participants dont 7 agriculteurs et 1 propriétaire
 - 6 agriculteurs intéressés pour mise en oeuvre
 - **Flash info Chambre d'agriculture : fin janvier**
 - **Article dans lettre agricole N°2**
-
- **Contacts pris avec 4 agriculteurs**
 - **6 nouveaux contacts en cours**



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

QUI CONTACTER?



Alain COIC
Conseiller Aménagement Chambre
d'Agriculture de Bretagne
Antenne de Quimper
Tel 02.98.52.49.46 ou 06.71.01.15.46

Hervé LE GOFF
Chargé d'animation territoriale
Tél 06.74.09.32.13

